



Extrait de délibération

Identifiant
2021-07-06

Comité syndical 5 juillet 2021 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt et Un le cinq juillet à 19h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Mme AYRAULT Bérengère a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 29 juin 2021
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 17 titulaires, 1 suppléant
Absents, excusés : 4 titulaires, 30 suppléants
Votants : 18

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, NOLOT Monique	CHABAUTY Gérard, FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, CLEMENT Guillaume, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude,	BACLE Jérôme, CHEVALIER Eric, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GILBERT Véronique, ROY Olivier		
Val de Gâtine	ATTOU Yves, BARANGER Johann, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie,	BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal, TAVERNEAU Danielle	AUDEBERT Claude,	

Invités : PRIEUR Jean-Michel

Projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine : Validation du budget et du plan de financement (année 3 – 2021/2022)

Vu l'avis d'opportunité favorable de la Préfète de Région Nouvelle-Aquitaine portant sur le projet de création d'un PNR « Gâtine poitevine » en date du 3 décembre 2019.

Vu la délibération du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, en date du 17 décembre 2018, approuvant l'étude d'opportunité et le périmètre d'étude, prescrivant le lancement de l'élaboration de la charte et autorisant la Commission permanente du Conseil régional à approuver la Convention cadre de partenariat pour élaborer la charte du PNR.

Vu la délibération du PETR du Pays de Gâtine, en date du 11 juillet 2019 autorisant le Président à signer la Convention cadre de partenariat pour élaborer la charte du PNR.

La Convention cadre a pour objet d'établir les modalités de partenariat entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Pays de Gâtine dans le cadre de l'élaboration de la charte pour conduire à la création du Parc naturel régional Gâtine poitevine.

Cette Convention cadre est signée pour une durée de trois ans et s'accompagne annuellement d'un arrêté relatif à l'attribution d'une subvention de 80 000 € pour la coordination et les actions liées à l'écriture de la Charte.

L'arrêté d'attribution couvre les opérations allant chaque année de juillet à juin n+1. La troisième année concernée par la Convention cadre a débuté au 1^{er} juillet 2021 sur la base du budget prévisionnel présenté ci-dessous :

Budget prévisionnel et plan de financement du 01.07.2021 au 30.06.2022 :

INGENIERIE DU PROJET

Ingénierie	Temps affecté	Missions	Coût (bruts + charges)	Plan de financement	
				Région	Fonds propres
Cheffe de projet	1	Pilotage général et concertation	43 900,00 €	29 426,00 €	14 474,00 €
Directeur	0,3	Pilotage administratif et financier	18 000,00 €	10 800,00 €	7 200,00 €
Chargé de mission Paysage et patrimoine naturel	0,3	Pilotage et suivi des thématiques paysages, haies et biodiversité	10 750,00 €	6 450,00 €	4 300,00 €
Chargé de mission tourisme	0,2	Pilotage et suivi des thématiques	8 300,00 €	4 980,00 €	3 320,00 €
Chargé de mission SIG	0,2	Conception et suivi	10 100,00 €	6 060,00 €	4 040,00 €
SOUS-TOTAL			91 050,00 €	57 716,00 €	33 334,00 €

ETUDES et PRESTATIONS EXTERIEURES

Thématique d'étude	type de prestataire	Coûts prévisionnel	Plan de financement	
			Région	Fonds propres
Diagnostic de territoire	Structure d'ingénierie spécialisée	17 000,00 €	10 200,00 €	6 800,00 €
Etude inventaire des haies	Université	1 140,00 €	684,00 €	456,00 €
Etude Paysage	Structure d'ingénierie spécialisée	5 000,00 €	3 000,00 €	2 000,00 €
SOUS-TOTAL			23 140,00 €	13 884,00 €

AUTRES DEPENSES

Types de dépenses	Objet	Coûts prévisionnel	Plan de financement	
			Région	Fonds propres
Fournitures, réceptions, déplacements	Séminaires, Conseil scientifique et vistes études	7 000,00 €	4 200,00 €	2 800,00 €
Communication et concertation grand public	Impressions et autres supports	7 000,00 €	4 200,00 €	2 800,00 €
SOUS-TOTAL			14 000,00 €	5 600,00 €

TOTAL GENERAL	128 190,00 €	80 000,00 €	48 190,00 €
	100%	62,41%	37,59%

Le Comité syndical décide :

- de valider le budget et le plan de financement présenté ci-dessus
- d'autoriser le Président à signer les documents relatifs à ce projet
- d'autoriser le Président à engager les dépenses liées à la réalisation de ce projet

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme

Le Président
 Didier GAILLARD